

209D5389
FR0000045023-DD5389

5 octobre 2009

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

GINGER

| |
|---|
| DECLARANT : Jean-Luc SCHNOEBELEN, Président du Directoire |
| INSTRUMENT FINANCIER : Actions |
| NATURE DE L'OPÉRATION : Cession |
| DATE DE L'OPÉRATION : 27 juillet 2009 |
| DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 1 ^{er} octobre 2009 |
| LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris |
| PRIX UNITAIRE : 10,72 € |
| MONTANT DE L'OPÉRATION : 4 386 € |

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."